

# Louis de Lagrange sculpteur chartrain confestataire au début du XVIII<sup>e</sup> siècle



La Grange



Boeswilwald

On doit à Adolphe Lecocq, l'un des premiers archivistes de la *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, une étonnante découverte lorsqu'en 1867, il fit exécuter pour la SAEL des clichés du chœur de l'église Saint-Aignan, avant sa destruction. Datant de 1721, de style classique et en pierre de Tonnerre, ce chœur recouvrait les ogives gothiques d'origine, conservées lors de la rénovation du XVI<sup>e</sup> siècle. Il devait être remplacé par le décor d'inspiration médiévale peint et doré que l'on voit aujourd'hui, suggéré par Émile Boëswilwald, inspecteur général des Monuments historiques.

Lecocq avait trouvé, au fond d'un sabot d'enfant encastré dans un vide entre le plein-cintre et l'ogive d'une arcade, glissé par Louis de La Grange, auteur du décor de 1721, un feuillet où l'artisan avait noté, selon l'usage, les conditions d'exécution des travaux.

Mais parmi les noms de l'entrepreneur et des sculpteurs, lui et ses deux fils, le montant du salaire reçu, la liste des notables associés à l'entreprise, La Grange avait osé une doléance sur la misère à laquelle le système de Law réduisait la population :

*1721 Pour la plus grande gloire de Dieu*

*L'an 1721, le 25 de janvier. Nous Louis De Lagrange sculpteur, à Chartres et Louïs François, et Barthélemy De Lagrange mes deux fils ; avons par l'aide et le secours de Dieu notre père, fait et posé le présent Autel, après avoir fait placer et poser la première pierre par honorable personne Monsieur Maître Philippes Le beau, premier président au bailliage et siège présidial de*

*Chartres, demeurant en cette paroisse. Avons aussy mis cette précédente Inscription et l'avons renfermée dans le présent Sabot, pour faire connaître à la postérité les ouvriers de ce bel ouvrage, Me Anquetin étant curé et Mr Sedillot, avocat, Mr Aillet, marchand, et Mr Remond, procureur, tous trois gagers de la fabrique. Louis quinze étant Roy de France, et Charles-François des Montiers de Mérinville, étant Evêque de Chartres. Il est à remarquer que présentement il n'y a plus d'argent dans la France, et que l'on n'a plus autre chose pour faire valoir dans le commerce que des billets de Banque, qui ne sont autre chose que des morceaux de papier. Les histoires font mention que l'on n'a jamais veu de temps plus malheureux que celui-cy, et nous croyons qu'il n'aura jamais son semblable. Nous avons eu pour faire cet autel la somme de deux mille trois cent vingt livres. La pièce qui est dans ce sabot est de vingt deniers qui font cinq sols les trois ; ladite pièce aiant esté donnée par le père Dugué, dont le sin est à côté. En marge sont les signatures suivantes : Caille, diacre, f Fab...abbé, Louis de Lagrange, entrepreneur, Duguay le père, de Lagrange, sculpteur, Bartélemi de la G[a]ran[gra]ge.*

**Juliette Clément**

Présidente de la *Société archéologique d'Eure-et-Loir*,

Directrice des Publications

Recherches Paul Mollé (*Bulletin SAEL* n° 106)

Cl. P. Mollé (Médiathèque de Chartres, fonds SAEL)  
et J. Clément.

SAEL, 1 rue Jehan-Pocquet, 28000 Chartres

02 37 36 91 93 lun-ven 8-12h/14-17h

Sael28@wanadoo.fr - www.sael28.fr